

Parigné, le 16 mars 2026

Aux membres du conseil municipal
élus le 15 mars 2026

OBJET : Convocation à une séance du conseil municipal

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra en Mairie de Parigné à la Salle du Conseil, le **vendredi 20 mars 2026 à 20H30**

ORDRE DU JOUR

- **Election du Maire**
Détermination du nombre des adjoints
Election des adjoints
Règlement intérieur du Conseil Municipal
Délégations de pouvoir au maire
Indemnités maire et adjoints et conseillers délégués
Fixation du nombre des membres du CCAS
Election des membres du CCAS
Election des délégués de la Commission d'Appel d'Offres
Désignation des délégués au Syndicat de Voirie Fougères-Nord
Désignation du délégué au Syndicat d'énergie 35 pour le collège de F-A
Désignation des délégués au S.M.I.C.T.O.M
Désignation des délégués au SCOT
Désignation des délégués à l'Office Cantonal des Sports (OcaS)
Désignation représentant à l'Office du Tourisme du Pays de Fougères
Designation représentant CLETC Fougères Agglomération
Designation représentant OCA (Office Culturel de l'animation du Pays de Louvigné)
Désignation d'un référent tempête
Désignation délégué au CNAS
Désignation du correspondant défense
Délégué sécurité routière
Désignation des représentants à l'école privée
Désignation d'un représentant à l'ADMR
Désignation correspondant Comité de Jumelage
Tableau des commissions
- Devis et factures

Le Maire,
Hervé GUILLARD



✕

Conseil Municipal du vendredi 20 mars 2026 à 20H30

En cas d'empêchement, procuration est donnée

à

ou à

Fait à Parigné, le

signature

NOM et PRENOM

MAIRIE DE PARIGNÉ

23, rue de la Mairie - 35133 PARIGNÉ

☎ 02 99 97 30 56 www.parigne.fr - @ mairie@parigne.org